

Recommandations Politiques de la 30^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

- **Renforcer la capacité des ressources humaines dans le système du FSS**

Justification :

Le renforcement de la capacité humaine dans les systèmes du FSS est d'une importance particulière pour l'efficacité des programmes du FSS. Plusieurs pays de l'OCI font face à des défis liés aux ressources humaines des institutions du FSS. Dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, le problème des ressources humaines est généralement connu en termes de quantité. Dans ces pays, le nombre des employés travaillant dans les institutions chargées de la mise en œuvre des programmes du FSS est insuffisant pour leur permettre d'accomplir leurs tâches. Dans les pays à revenu intermédiaire faible et inférieur, le problème des ressources humaines est connu tant en termes de quantité que de qualité. En outre, dans les pays à revenu intermédiaire faible et inférieur, il y a un manque de ressources humaines qualifiées au niveau local. Par conséquent, les capacités humaines des institutions du FSS ont besoin d'être renforcées dans les pays membres.

- **Promouvoir la mise en place d'un système de gestion d'information / étendre la couverture de ceux qui existent déjà dans les pays membres**

Justification :

La Gestion et les Systèmes d'information (GSI) ont une grande importance pour assurer la mise en œuvre efficace des programmes du FSS. Selon les conclusions du rapport de recherche intitulé "Le Système Institutionnel des Programmes de Filets de Sécurité Sociale dans les Pays Membres de l'OCI" dans les pays membres, la Gestion et les Systèmes d'Information n'existent pas ou ceux qui existent ne couvrent pas tous les programmes du FSS mis en œuvre. En outre, le manque de GSI à part entière, couvrant toutes les parties des programmes du FSS, empêche le partage des expériences entre les pays membres.